

Cultivons la Solidarité

Aujourd'hui la cause des problèmes des agriculteurs en difficulté n'apparaît pas de manière évidente. Ce qui complique la recherche de solutions. Les éleveurs laitiers sont ceux qui nous sollicitent le plus. L'exploitation est souvent bien conduite avec un système classique « maïs herbe » et complémentation avec un concentré acheté. Cette façon de produire a donné des résultats économiques intéressants par le passé mais ne permet plus de sortir un revenu de la ferme avec le prix de vente actuel du lait.

Comment sortir de cette situation, il n'existe malheureusement pas de formule miracle. **Deux solutions existent :**

1. Attendre que les prix remontent.

En ce début d'année le monde agricole manifestait sur les routes de France. La profession avait demandé à rencontrer tous les acteurs de la filière. Il avait été convenu qu'il fallait 1€40 en prix de base pour le porc, 340€ les 1000 L de lait ainsi que des prix rémunérateurs pour les autres productions. Aujourd'hui les cours du porc remontent mais il faudra du temps pour éponger les dettes. Le lait plafonne à 280, 290€ les 1000 L, bien au-dessous des espérances. Après les actions, la profession a été incapable de mettre en place des accords avec les GMS. Il est loin l'idéal de nos parents qui ont créé ces coopératives pour mieux valoriser et vendre nos produits. Solidarité Paysans constate les effets de la crise, mais nous sommes tous conscients qu'il ne suffit plus d'être « bon techniquement » pour réussir.

2. Chercher une solution sur l'exploitation

C'est là que nous essayons d'aider nos adhérents : en restructurant la dette et en agissant sur les coûts de production en particulier sur le coût alimentaire, ce qui passe souvent par une orientation vers une alimentation plus herbagère et plus économe en intrants.

A qui profite cette situation ? en tout cas pas aux agriculteurs confrontés à des soucis financiers entraînant parfois des problèmes familiaux ou de santé. D'autres subissent des pertes substantielles en cas de liquidation : banques-coopératives, mais dès que la situation se dégrade elles essayent de se protéger en prenant des garanties importantes : hypothèques, warrants... (il n'est plus rare que la récolte soit déjà affectée au règlement de la dette de la banque ou de la coopérative avant le semis), en appliquant des taux d'intérêts exagérés sur la dette compromettant ainsi le redémarrage de l'exploitation.

En cette période difficile, Solidarité Paysans aide les agriculteurs en difficulté à trouver la solution adaptée à chaque situation en espérant des jours meilleurs.

Juillet 2016

N° 52

Dans ce numéro :

Edito : P 1
Agriculteurs en difficulté : Un nouveau profil
Collège 22

Pages centrales P 2
L'espoir de continuer à vivre du métier qui passionne.
Michel MOUILLE

Agriculteurs sous pression, comment intervenir ? P 3
Philippe JOUANNEAU

AGENDA
Dernière page P 4
Aide du conseil départemental : un coin de ciel bleu dans un contexte bien triste pour de nombreux agriculteurs.
Joseph ARGOUAC'H

Le Collège 29 déménage
Alexandre BOURHIS

Accompagnant à Solidarité Paysans : Quel métier ?
L'équipe salarié/es

Solidarité Paysans de Bretagne
17 Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 30 46 91

Collège Côtes d'Armor
93, bd Édouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 78 07 21

Collège Morbihan
ZA de Keravel
56390 LOCQUeltas
Téléphone : 02 97 67 51 33

Collège Ille et Vilaine
17, Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 50 70 65

Collège du Finistère
Hôtel-Pépinière d'Entreprises
4, zone de LUMUNOC'H
29510 BRIEC
Tél : 02 29 20 08 09

Directeur de Publication :
Gérard FIQUET

ISSN: 1632-6660

<http://www.solidaritepaysans.org>

A la fin du printemps 2013, Christelle, la compagne de Christian, appelle Solidarité Paysans. Elle est au chômage et en arrêt maladie (suivra une période d'hospitalisation), elle est inquiète pour Christian et le devenir de son exploitation. C'est l'assistant social qui lui a conseillé d'appeler. Les comptes sont au rouge dans 2 banques, les factures et cotisations impayées engendrent lettres recommandées et mises en demeure.



Christian et son nouveau comptable

Historique de l'exploitation

Christian s'est installé en 1993, sans aides, sur l'exploitation laitière de ses parents qui avaient des problèmes de santé. Devant un quota insuffisant et l'impossibilité de financer investissements et mise aux normes, il échange en 2004, son quota laitier contre un droit à primes vaches allaitantes.

Aujourd'hui 53 ha de terre, 50 vaches Blonde d'Aquitaine de bonne génétique et la suite, du matériel en bon état de marche, des bâtiments adaptés au type d'exploitation, ne demande qu'un entretien courant.

Christian devant les prises de décisions

Le comptable qui le suivait envisageait un arrêt d'activité. Les résultats 2011-2012 étaient pourtant très corrects et un partenaire local avait accepté de bien valoriser ses produits. Avec l'appui de la Chambre d'agriculture,

un tour de table amiable a été organisé. Les principaux partenaires étaient prêts à faire des efforts sous réserve de l'apport des derniers éléments comptables. Il n'a cependant pas été en mesure de payer rapidement le centre comptable.

La banque a perdu patience et a prononcé une déchéance de l'ouverture de crédit.

Devant les difficultés financières et la forte pression exercée par l'ensemble des partenaires, après avoir pris conseil auprès de Morgane la juriste de l'association, Gaëlle aide Christian à monter son dossier et à le défendre au tribunal afin de pouvoir bénéficier d'une procédure de REDRESSEMENT JUDICIAIRE.

La procédure de RJ est accordée, une période d'observation ouverte, les dettes sont gelées, un mandataire judiciaire est nommé.

« Pendant la période d'observation je me suis refait un peu de trésorerie, j'ai démontré que mon exploitation pouvait continuer et avec SP nous avons bâti un plan pour éponger les dettes sur 14 ans.

Le mandataire a défendu notre plan d'apurement du passif. Le tribunal l'a homologué: 1ère annuité dans 1 an ».

Et aujourd'hui?

« J'ai changé de centre comptable, avec mon nouveau comptable, nous étudions le prévisionnel de remboursement et l'optimisation fiscale et sociale, sur son conseil, je vais suivre de près mes comptes à la banque, afin d'éviter les pénalités qui m'ont coûtés très cher dans le passé. J'ai également mis en pratique les observations faites par Raymond Barré (technicien viande bovine chambre), suite à un audit de conduite d'élevage.

Nous sommes optimistes sur la réussite du plan et la continuation de mon exploitation. Grâce à la période d'observation, j'ai pu recapitaliser en cheptel, je n'ai pas d'investissement important à réaliser, mes dettes sont étalées sur 14 ans.

Ma famille : mes 2 filles, ma compagne et moi avons retrouvé une nouvelle sérénité. Je remercie Gaëlle qui a beaucoup travaillé sur mon dossier et Michel le bénévole qui m'a accompagné pendant 3 ans. »

Les salariés et bénévoles de l'association Solidarité Paysans constatent un mal être croissant des agriculteurs en difficulté et de leurs familles. Ils doivent adapter leur accompagnement pour un soutien, non seulement sur les questions d'endettement mais, de plus en plus, sur des situations complexes et parfois dramatiques, nécessitant un accompagnement global. Pour mieux appréhender ce phénomène et prévenir l'aggravation manifeste du niveau de souffrance psychique, Solidarité Paysans national pilote un projet s'étendant sur cinq années en vue de « proposer un accompagnement global prenant en compte la dimension personnelle et psychosociale des chefs d'exploitation en difficulté et de leurs familles ». Ce travail est confié à Véronique LOUAZEL, chargée d'étude en Santé Publique, qui vient de terminer la première phase du projet, basée sur une série d'entretiens menés auprès d'exploitants et proches d'exploitants vivant ou ayant vécu des difficultés psychologiques en lien avec une situation économique dégradée.

Un nombre croissant d'agriculteurs fragilisés et en souffrance : « En vingt ans, le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par deux. Les agriculteurs présentent un risque de décéder par suicide trois fois plus élevé chez les hommes et deux fois plus élevé chez les femmes que celui des cadres ». Les chiffres officiels rapportent 200 décès par an, mais certaines estimations vont jusqu'à 600 cas d'agriculteurs mettant fin à leurs jours chaque année.

Des pressions insoutenables aux sources du mal-être : Avec, parfois, une forte pression familiale à laquelle il est difficile de se soustraire, les agriculteurs doivent, de plus, affronter une pression financière considérable : mises aux normes et conjoncture incertaine, course à l'expansion entraînent un endettement exponentiel, une difficulté à faire face aux échéances, et une pression intense de la part des créanciers. Les conditions de vie en pâtissent et sont parfois très dégradées. Les conflits avec les conjoints, associés ou voisins sont également une source de

mal-être fréquemment citée. « La situation tendue fait que le système s'enraye dès qu'un événement perturbe cet équilibre précaire ». Avec les difficultés économiques, les conditions de travail déjà éprouvantes en temps normal se dégradent encore (sous-équipement, amplitudes horaires...) parfois jusqu'à l'épuisement, et ont un impact sur la santé, l'équilibre psychologique et la vie privée.

Un sentiment d'impuissance et d'échec insupportables : L'investissement financier et personnel des agriculteurs est tel que l'arrêt de l'activité est inconcevable et vécu comme un échec impossible à assumer auprès de l'entourage et de la famille. Les sentiments d'impuissance face à la conjoncture, de non reconnaissance du travail accompli, d'impossibilité de se projeter dans un avenir positif entraînent désespoir, anxiété, irritabilité, troubles du sommeil, épuisement, jusqu'au point de rupture : l'accident, la dépression...

Oser demander et proposer de l'aide : La culture agricole du travail et de l'effort aide à tenir le coup dans la difficulté mais ne facilite pas l'appel à l'aide. Les relations traditionnelles d'entraide entre producteurs sont mises à mal par la course à l'agrandissement. Pourtant, le lien social apparaît comme la principale ressource de protection contre mal-être psychique identifiée par l'auteur de l'étude : accompagnement (Solidarité Paysans, services sociaux...), rencontre avec des personnes vivant ou ayant vécu une situation similaire, mais aussi famille, voisins et professionnels du monde agricole (technicien, vétérinaire, mécanicien...) jouent un rôle protecteur vis-à-vis des risques pour la santé mentale en permettant de rompre le silence et l'isolement, d'éviter le repli sur soi. « Les agriculteurs ont besoin de faire baisser la pression subie, en particulier par l'aide à la décision et le maintien d'un réseau social bienveillant ».

**Etude complète sur le site:*

http://www.solidaritepaysans.org/agriculteurs-sous-pression-profession-en-souffrance_1135.php

AGENDA

- **Le groupe de paroles** reprendra le 16 septembre à Saint Briec : Renseignement et inscriptions au 02 96 78 07 21
- **Journée conviviale dans les Côtes d'Armor** : le Samedi 1er Octobre à Tressignaux
- **Journée conviviale en Ille et Vilaine** : le samedi 17 septembre à La Boussac
- **Nouveaux horaires dans le Morbihan** pour joindre Yannick
Toute la journée le mardi et jeudi et le mercredi après midi au 02 97 67 51 33

Aide du conseil départemental : un coin de ciel bleu dans un contexte bien triste pour de nombreux agriculteurs.

Joseph ARGOUAC'H

A l'occasion des accompagnements que nous réalisons, il nous arrive fréquemment de solliciter l'aide du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Cette aide prend la forme d'une subvention allant jusqu'à 5.000 € qui vient aider la trésorerie.

Cette aide est destinée à régler les petits créanciers. Il s'agit donc d'un soutien économique direct aux fournisseurs des agriculteurs qui sont eux-mêmes impactés par la crise. Elle permet aux agriculteurs de retrouver un peu de sérénité et d'aller voir les créanciers avec des propositions d'apurement plus rapides. On sait que ce sont ces dettes vis à vis des créanciers les plus proches qui sapent le plus le moral.

Un agent du département en charge de l'agriculture est chargé d'instruire les demandes. L'aide n'est accordée que si les principaux créanciers font des efforts pour participer au redressement des exploitations. Elle agit donc comme un levier incitatif qui permet de débloquer les situations dans de nombreux cas lors des négociations amiables... Nous l'avons constaté à de nombreuses reprises.

Enfin il s'agit d'un soutien politique envers le monde agricole et de la reconnaissance de son importance économique et sociale dans une période de doute quant à son avenir.

Pour toutes ces raisons il nous paraît indispensable que ce dispositif perdure tant qu'il y aura des agriculteurs en difficulté, et qu'il soit développé sur le territoire breton.

Le Collège 29 déménage

Alexandre BOURHIS

C'est par une après-midi orageuse, dans une atmosphère moite de début d'été, favorable à la sueur mais aussi à la bonne humeur, que quelques bénévoles et Gaëlle, la salariée, ont installé le nouveau lieu d'accueil de Solidarité Paysans à Lumunoch à Briec. Le transfert de bureau, chaises, étagères, cartons de dossiers,

d'archives et autres accessoires s'est réalisé en trois heures de temps... L'énergie paysanne n'est pas morte !

SOLIDARITE PAYSANS BRETAGNE

Collège du Finistère

Hôtel-Pépinière d'Entreprises

4, zone de LUMUNOC'H

29510 BRIEC

Accompagnant à Solidarité Paysans : Quel métier ?

L'équipe salarié/es SP Bzh

Est-on en train de changer de métier ? : c'est la question que s'est posée l'équipe des salariés de SP Bretagne lors de leur dernière réunion.

Cette question est arrivée de façon assez spontanée : ils font ensemble le constat que les situations rencontrées sont davantage dégradées à divers niveaux interdépendants.

Sur le plan économique bien sûr : Les tables rondes et règlements amiables judiciaires ont plus de mal à aboutir à un plan de redressement. Les marges pour dégager une capacité financière et faire face à un plan de remboursement des dettes sont plus réduites, la position des créanciers se durcit.

Cette absence de perspectives impacte directement la situation psychologique des paysans accompagnés pour qui l'avenir de leur métier

est précaire et incertain... Les salariés, sont alors présents pour écouter, ils craignent de ne pouvoir proposer des pistes de travail qui répondent à l'attente des personnes accompagnées.

C'est tout naturellement qu'ils se questionnent sur l'évolution de leur mission: « nous sommes davantage sollicités pour le soutien psychologique et moral mais est-ce qu'on sait le faire dans de telles proportions ? Jusqu'à présent ce n'était pas la composante principale pas notre métier. Même si à Solidarité Paysans on a développé une véritable culture de l'accompagnement, l'objectif est de répondre à une demande qui le plus souvent est d'être accompagné pour continuer de vivre de son métier de paysan ».

Malgré ces difficultés, l'équipe en place le réaffirme: tous les leviers seront mis en œuvre pour répondre à cette attente !